

DÉLIBÉRATION N° : 2010 / 2
N° immatriculation : 0350102W

DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration réuni le **02/02/2010** sous la présidence de M. le Proviseur à la suite de la convocation par le Chef d'Etablissement, adressée aux membres du Conseil le **07/01/2010**, conformément aux dispositions du décret n° 85-924 du 30/08/85 modifié par le décret du 31/10/90.

A l'ouverture de la séance **14** membres sont présents sur les **24** composant le Conseil, la séance se tient sans qu'il y ait besoin de quorum.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION :

Fonds sociaux globalisés

EXPOSÉ DE LA DÉCISION :

Le Conseil décide d'affecter la totalité de la dotation en fonds sociaux globalisés (1404,85 €) au fonds social lycéen.

Nombre de votants : **14** Pour : **14** Contre :
Blancs/nuls : Abstention :
Pour extrait conforme,
Le Président du Conseil d'Administration

ACCUSÉ DE RÉCEPTION :

Enregistrement par l'autorité de contrôle.
Date d'arrivée : Cachet de l'autorité destinataire :
Signature :

DÉLIBÉRATION EXÉCUTOIRE à compter du

Le Président du Conseil d'Administration,